

2023

BILAN OPÉRATION DE MÉCÉNAT

Planter et régénérer pour demain

Plantation suite à la maladie du chancre
Forêt communale d'Echarcon – Essonne (91)



Contexte, enjeux et objectif du projet

Echarcon est une petite forêt communale touchée par la maladie du chancre du châtaignier à près de 50 % et pour laquelle il était nécessaire de mener une action d'envergure.

Le chancre du châtaignier est une maladie, qui entraîne bien souvent le dépérissement puis la mort de l'arbre. Les affections chancreuses sont le résultat de phénomènes nécrotiques, dans ce cas, plutôt étendus et plus ou moins profonds, provoqués par un champignon qui attaque l'arbre. La forêt d'Echarcon est très touchée et d'importants travaux de reconstitution, avec changement d'essences sont nécessaires. La réintroduction du Chêne figure parmi les grandes orientations de gestion, qui permettront également une plus grande résilience de la forêt au changement climatique.

Le projet consiste à préserver la forêt et protéger au mieux sur les cultures avoisinantes.

Les objectifs :

- Changer les essences à la suite de maladie et à des fins d'adaptation au changement climatique ;
- Maintenir le couvert forestier ;
- Lutter contre l'érosion ;
- Garantir la venue du public en toute sécurité.

Réalisation du projet

• Programme d'actions mis en place pour mener à bien le projet :

Actions	Réalisées (Oui / Non / En cours)	Informations concernant la mise en œuvre
Travaux préalables à la régénération	Oui	Coupe des châtaigniers malades et travail du sol préalable à la plantation, réalisé par l'ONF.
Fourniture de 4 970 plants	Oui	Ces plants comprennent du chêne pubescent, du chêne sessile, du cormier, du poirier, du sorbier, de l'érable champêtre, et du pin de Salzmann.
Mise en place des plants	Oui	Plantation des 4 970 plants en décembre 2023.
Entretien	Non	Un entretien est prévu sur la parcelle en 2025 et 2027

+ Bénéfices du projet

• Les services rendus par le projet :

Bénéfices
Préservation du patrimoine naturel et forestier de demain
Préservation des sols et lutte contre l'érosion
Préservation de la ressource en eau
Séquestration de carbone
Amélioration de la qualité de l'air
Préservation de la biodiversité
Bénéfices économiques pour la filière bois



Bilan financier

Désignation	Coûts (h.t.)
Préparation du sol et de la végétation	7 816 €
Fourniture des protections et des plans	14 571 €
Installation des protections et des plans	11 872 €
Entretien les premières années	10 757 €
Suivi de Chantier, encadrement de travaux	9 335 €
MONTANT TOTAL DU PROJET	54 351 €

Financeurs du projet (h.t.)		%
Mécènes	43 594 €	80 %
ONF	10 757 €	20 %

Financement Mécénat	Coûts (h.t.)
Montant sollicité au titre du mécénat	43 594 €
15% au titre des frais de gestion du Fonds	7 693 €
Montant total présenté au mécène	51 287 €
MONTANT TOTAL ARRONDI PRESENTE AU MECENE	51 287 €

Valorisation et suite du projet

• Actions de communication réalisées (ou à venir) :

Une visite a été mise en place par l'ONF et le fonds de dotation ONF-Agir pour la forêt, le 11 décembre 2023 à l'occasion de l'ouverture du chantier. Les mécènes présents ont pu rencontrer la commune et les équipes du projet. Les techniciens sur le chantier ont aussi pu faire une démonstration des techniques employées pour les plantations.

Suite à la visite, la commune a communiqué sur le projet auprès de ses administrés.

• Devenir du projet sur le long terme et actions mises en œuvre pour assurer sa pérennité :

Afin de garantir l'avenir du peuplement, il y a des travaux à prévoir tels que :

- Un broyage des cloisonnements sylvicoles (couloirs d'accès aux peuplements) lorsque ce sera nécessaire ;
- Le dégagement des plants (entretien des semis et rejets de la végétation concurrente). Cette étape est primordiale dans les premières années après la plantation pour garantir l'accès à la lumière ;
- La mesure régulièrement des taux de reprises des plantations.

Nous procédons systématiquement à un comptage du taux de reprise l'année suivante d'une plantation. Si le taux de reprise N+1 des plants est inférieur à 80%, alors l'ONF procédera à un regarni de la plantation.

Au-delà, le peuplement sera estimé comme autonome. Nous opérerons une première éclaircie dans 30 ans, pour favoriser la croissance des arbres de meilleure qualité.

Galerie photos





Visite du 11 décembre
2023



Mécènes qui ont contribué au projet :

